

AU CORPS LÉGISLATIF (*)...

A propos d'un incident survenu au *Corps législatif*, M. Havin et M. Guérout ont déclaré à la tribune, et ont répété dans leur journal, que le régime auquel est soumise la presse ne gênait en aucune façon leur liberté d'allure, et que les journalistes, d'une façon générale, étaient en mesure d'admettre, sans s'exposer à aucun risque, toutes les réclamations qui leur paraissaient raisonnables.

La saisie du *Courrier français*, motivée précisément par l'insertion de manifestations pacifiques, qui n'étaient en réalité que des protestations provoquées par les excitations belliqueuses du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, est venue fort à propos pour servir de commentaire aux déclarations optimistes de ces journalistes-députés.

Mais ce n'est point là la question: et, quoique nous puissions le faire avec plus de raison que MM. Havin et Guérout, il ne nous plaît nullement de nous poser en martyrs pas plus qu'en héros de la liberté de la presse.

Il y a longtemps que nous savions que c'était la dignité plus encore que la liberté qui manquait à nos journalistes.

Par suite des circonstances qui ont précédé et suivi le décret du 17 février 1852, le *Siècle* s'est trouvé en possession du privilège à peu près exclusif de représenter la démocratie. L'*Opinion nationale*, venue depuis, a exploité avec non moins d'habileté et de bonheur la même situation. M. Havin et M. Guérout ne sont point ingrats. C'est leur devoir autant que leur droit de prendre la défense d'un régime auquel ils doivent tout ce qu'ils sont.

Mais n'est-ce pas, à nous aussi, notre devoir autant que notre droit, d'arracher le masque à ces pharisiens de la démocratie qui, après avoir en toute circonstance trahi sa cause à l'intérieur, viennent aujourd'hui en Prusse et en Italie la prosterner aux pieds de M. de Bismark et du roi Victor-Emmanuel?

Quel jour, à quelle heure les journaux de MM. Havin et Guérout se sont-ils faits les champions de la cause du peuple? Quel jour, à quelle heure ont-ils pris en main les intérêts sacrés de la liberté individuelle?

S'il n'y avait aucun risque à le faire, quel est donc leur excuse?

Et s'il pouvait y avoir quelque risque, et qu'ils aient reculé à l'affronter, quels services ont-ils rendus?

La popularité du *Siècle* et de l'*Opinion nationale* s'est développée à l'ombre du long silence qui les a mis seuls en possession d'élever la voix au nom de la démocratie, qu'ils se sont arrogé la mission de représenter.

La lumière commence à se faire; il n'est déjà plus possible à ces journaux de passionner les masses à leur gré et de les entraîner dans des diversions fâcheuses; leurs provocations belliqueuses sont venues se briser devant l'indifférence publique, - et cette indifférence pourrait bien se changer en un autre sentiment.

Quant à nous, nous ne cesserons de le dire, de le répéter, et de le prouver dans toute la mesure de nos forces: «Ce sont ces hommes et ces journaux qui sont les véritables ennemis de la démocratie, parce qu'ils la trompent, parce qu'ils voudraient la faire servir à des intérêts et à des projets ambitieux qui ne peuvent que la détourner de sa voie».

Auguste VERMOREL.

(*) Sans titre dans l'originel; ajouté ici par nous. (Note A.M.).